

NOS PROPOSITIONS POUR LE NUMÉRIQUE : PLUS D'ENGAGEMENT ET DE PROXIMITÉ

La transformation numérique est un enjeu :

- **Économique** qui permet à la France de rester dans la course des grandes économies modernes et notamment asiatiques ;
- **Démocratique** car la participation citoyenne passera demain en grande partie par le numérique ;
- **Social** car le numérique est désormais une condition de l'emploi sur tous les territoires.

Le préalable à ces trois enjeux est l'accessibilité à des moyens et à des infrastructures sûrs, respectueux de l'environnement et répartis sur l'ensemble du territoire.

I – PLUS DE PROXIMITÉ EN FAVEUR DES TPE/PME

La crise actuelle l'a mis en exergue : si aujourd'hui la grande majorité des grandes entreprises françaises, des ETI et des grosses PME ont réalisé ou amorcé une bonne partie de leur transition au numérique, il n'en est pas de même pour les PME, les TPE, les artisans et indépendants qui accusent un retard inquiétant dans certaines régions.

Il existe pourtant des marges de manœuvre qui peuvent faire progresser la France « si on se bouge ». Il y a urgence à mettre en œuvre la transformation numérique dans tous les territoires français si on veut permettre à tous nos acteurs d'absorber les chocs économiques et de se développer.

La fédération CINOV se félicite du lancement du programme France Num à destination des TPE/PME, mais invite le gouvernement à amplifier son financement pour augmenter l'impact et la diffusion de ses objectifs. Le plan de relance doit définir la transformation numérique comme une priorité, avec un budget à la hauteur de cette ambition.

NOS PROPOSITIONS

PRIORITÉ À LA PROXIMITÉ :

- Créer des ateliers territoriaux de la transition écologique et numérique. Lieux de référence, de collaboration, de production et de formation de tous les acteurs, experts, indépendants ou entreprises sur un territoire bien identifié, ces ateliers accueilleront TPE/PME recherchant conseils et ressources afin d'engager leur transformation ;
- Multiplier les étapes du Tour de France de la Transformation du numérique (plus d'informations ici) pour animer et sensibiliser au sein des territoires.

POUR UNE MEILLEURE COORDINATION DES ACTEURS LOCAUX :

- Mettre en place une coordination des acteurs locaux, incluant les EPCI¹, au niveau des Régions, avec une supervision « agile » nationale gérée par France Num ;
- Recenser l'offre de services et favoriser la création d'annuaires de compétences, en s'appuyant sur la plateforme France Num.

SIMPLIFIER, ENFIN, LES PROCÉDURES :

- Création d'un guichet unique de dépôt d'un dossier simple et unique pour les TPE/PME, reprenant l'ensemble des financements disponibles (aides du plan de relance, subventions régionales, prêts bancaires, fonds européens, ...). Ces guichets trouveront leur place dans les ateliers territoriaux susmentionnés. Au préalable il faut mener un travail de mise en cohérence et de coordination.

II – ENCOURAGER LE TÉLÉTRAVAIL, MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT

Le confinement a contraint les entreprises à adapter leur organisation en faisant massivement recours au télétravail. La crise permettra sans doute de faire prendre conscience aux entreprises les plus réticentes de son efficacité. On peut d'ailleurs dès à présent anticiper que les nouvelles formes d'activités à distance seront plus fréquentes et plus largement demandées par les salariés car elles constituent un moyen de limiter les déplacements domicile/travail et permettent également de soulager les infrastructures de transport en constituant ainsi un levier de réduction des émissions de GES.

De plus, le télétravail limite les surfaces allouées aux bureaux qui pourraient donc être repensés ou transformés, permettant d'envisager une meilleure mixité des usages dans certains centres urbains.

NOS PROPOSITIONS

- Renforcer les aides dédiées aux PME pour l'acquisition d'équipements, de licences et autres outils sécurisés, avec une incitation à utiliser/développer des technologies peu consommatrices d'énergie ;
- Développer la formation aux outils informatiques et au management de groupes à distance pour les TPE / PME, les particuliers et les services publics.

III – FORMER, FORMER, TOUJOURS FORMER ET ENCORE FORMER

La transformation numérique de notre pays ne pourra se réaliser pleinement sans avoir une politique forte en matière de formation. La révolution numérique impacte l'ensemble des secteurs, des métiers et des compétences associées. C'est un enjeu social et sociétal majeur. CINOV estime donc qu'il est impératif que l'ensemble de la population dispose de connaissances minimales en humanités numériques, c'est-à-dire de la capacité à évoluer dans un monde numérique), pour devenir des consommateurs/acteurs responsables : acteurs économiques, usagers et citoyens. Il convient ainsi de développer la culture numérique et d'initier aux fondamentaux des sciences informatiques, en dépassant la simple utilisation d'outils digitaux ou la consommation d'écrans, parfois nuisible.

En outre, il s'agit également d'un enjeu économique puisque les compétences numériques sont devenues nécessaires si nous voulons bénéficier pleinement de la croissance offerte par la révolution technologique, d'autant plus que ces transformations imposent et imposeront une évolution quasi-permanente des compétences et des métiers. La formation doit ainsi se percevoir sur le long terme, et les individus devront développer des capacités d'apprentissage et d'adaptation tout au long de la vie.

L'objectif de la Fédération CINOV est donc de **développer la culture scientifique et technique, et les savoir-faire associés** pour améliorer la compréhension des grands enjeux technologiques et sociétaux d'aujourd'hui et préparer au mieux les défis de demain.

NOS PROPOSITIONS

POUR LA FORMATION INITIALE PRÉ-BAC :

- Étendre l'accès aux cours d'informatique dans l'enseignement général, technologique et professionnel ;
- Former et informer les prescripteurs - parents, enseignants et conseillers, notamment d'orientation – aux opportunités et enjeux du numérique.

POUR LA FORMATION INITIALE POST-BAC :

- Inclure un enseignement du numérique dans l'ensemble des formations supérieures ;
- Améliorer l'orientation des effectifs vers les formations les plus performantes sur le plan économique et social.

POUR LA FORMATION CONTINUE :

- Inciter les établissements à développer une offre de formation continue ciblée ;
- Former des demandeurs d'emploi aux métiers du numérique.



IV – MOBILISER LES ACTEURS PUBLICS

La transformation numérique de notre pays ne peut se concevoir uniquement à l'aune des entreprises sans évoquer les administrations.

Même si des progrès ont été faits, CINOV estime qu'il est nécessaire de poursuivre et surtout d'amplifier ce mouvement, notamment au niveau des territoires qui peuvent se sentir délaissés dans cette transition. La volonté d'amplification du numérique de la Fédération s'établit à trois niveaux :

- Dans **l'organisation et l'environnement informatique des différentes collectivités** ;
- Dans le **rapport des usagers à l'administration locale**, avec des procédures simplifiées et des services plus efficaces ;
- Enfin et surtout, **dans l'accès au numérique et à ses usages dans leur vie quotidienne**, dans une logique d'inclusion, d'accessibilité et d'aménagement.

D'autant que le numérique et les rapports entre citoyens et administration sont devenus des enjeux de comparaison et de compétition à l'échelle européenne, voire mondiale, entre collectivités, métropoles ou régions. C'est aussi une opportunité pour renouveler le lien social, de par les principes d'ouverture, de collaboration et de coopération inhérents au numérique avec des interactions accrues avec les usagers, les entreprises et autres organisations ou encore un dialogue renforcé entre les acteurs.

NOS PROPOSITIONS

UNE SENSIBILISATION PLUS FORTE ET UNE MEILLEURE FORMATION DES ÉLUS ET DE LEURS ADMINISTRATIONS :

- Organiser des rendez-vous auprès des décideurs locaux pour les sensibiliser sur les aspects du numérique ;
- Obtenir l'appropriation des grands principes, des enjeux et de la déclinaison pratique du phénomène de la « Smart city » ;
- Intégrer le numérique dans les concours et le parcours obligatoire de formation, initiales et continues, pour l'ensemble des fonctionnaires ;
- Créer des modules de sensibilisation et de formation adaptés à destination des élus locaux.

DÉVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS NUMÉRISÉS :

- Créer un dossier personnel dématérialisé, reprenant les droits auxquels les usagers sont éligibles, au niveau local et national.

BUDGÉTISER LE NUMÉRIQUE COMME UN ENJEU D'AVENIR :

- Affecter les dépenses numériques en section d'investissement afin d'en augmenter les financements les collectivités pourront alors avoir un cadre moins contraignant et financer leurs dépenses numériques par de l'emprunt.

**PRINCIPALES PROPOSITIONS DE CINOV
POUR UNE RELANCE ÉCONOMIQUE ET DURABLE DU SECTEUR**

- **Améliorer l'accès à des moyens et à des infrastructures sûrs, respectueux de l'environnement et répartis sur l'ensemble du territoire.**
- **Accélérer la transformation numérique de l'ensemble des TPE/PME de l'économie avec le lancement de la phase 2 de France Num.**
- **Favoriser le développement et l'accompagnement des nouvelles formes de travail à distance, tout en garantissant leur effectivité et leur qualité.**
- **Soutenir le développement et l'usage d'outils collaboratifs au niveau de l'Union européenne, incluant un hébergement local des données afin de garantir leur confidentialité.**
- **Investir dans la formation au numérique à l'école, dans l'enseignement supérieur et tout au long de la vie.**
- **Mobiliser les acteurs publics pour une amplification de la modernisation de l'action publique, par le numérique, en accompagnant les administrations et notamment les collectivités territoriales et leurs élus.**
- **Développer un management de la transition afin d'accompagner l'ensemble de la population dans cette disruption numérique et de la sensibiliser aux enjeux climatiques.**